



## **Déclaration de la Confédération CGT et de la Fédération CGT Mines Energie**



### **Suez-Gaz de France : la puissance publique cède aux actionnaires**

Des informations sur l'évolution du dossier de la fusion Suez-Gaz de France font état de l'annonce dès lundi par le gouvernement de la fusion des deux groupes.

Alors que tout indiquait ces dernières heures que l'on s'acheminerait vers un abandon du projet du fait des divergences entre les positions de Suez et de l'Elysée, il semble qu'un arrangement soit en passe d'intervenir après une rencontre Sarkozy-Mestrallet.

Suez se séparerait partiellement de son pôle environnement ce qui permettrait à l'Etat de ne pas avoir à verser de soulte financière aux actionnaires de Suez. Cela ne change rien quant à la nocivité du projet. C'est bien une privatisation de Gaz de France qui se profile avec les conséquences désastreuses qui en découleraient.

Le nouveau montage installerait de fait un nouvel opérateur à dominante privée dans le domaine énergétique directement en concurrence avec l'opérateur public EDF.

Les usagers et l'industrie seraient les premières victimes de cette privatisation qui condamne le principe même des tarifs administrés. La concurrence exacerbée entre EDF et ce nouvel ensemble GDF-Suez ferait aussi exploser le Service public de la distribution aujourd'hui commun aux deux entreprises publiques.

La CGT affirme son hostilité totale à ce nouveau schéma qui de plus fait peu de cas des salariés de Suez-environnement.

Dans ces conditions le rendez-vous du Secrétaire Général de la FNME avec le Président de la République, à la demande de ce dernier, demain, permettra à la FNME CGT d'exprimer sa totale opposition au nouveau schéma de fusion Suez-Gaz de France.

La confirmation de ce choix consacrerait la victoire des marchés financiers sur la puissance publique.

La CGT réaffirme que des alternatives existent et qu'elles doivent être examinées avant l'ultime décision politique

Montreuil, le 31 Août 2007